

## #CINE NEUCHÂTEL

RAPPORT  
De l'organe de révision  
sur l'exercice 2024/2025

N° 8158-2025

14 juillet 2025

A l'assemblée générale des membres de  
ASSOCIATION #CINE  
Neuchâtel

## Rapport de l'organe de révision contrôle restreint

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association – ASSOCIATION #CINE – pour l'exercice arrêté au 30 juin 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 14 juillet 2025



Pierre-Alain Rickli

Expert-réviseur agréé no.107'152

VIGILIS SA



Dominique Boillat

Expert-réviseur agréé no.100'028

Responsable de la révision : Pierre-Alain Rickli

Annexes : Comptes annuels (bilan, résultat et annexe)

**ASSOCIATION #CINE**

CH-2000 Neuchâtel

box@htagcine.ch

www.htagcine.ch

**BILAN**30.06.25  
(en CHF)30.06.24  
(en CHF)**ACTIFS**

<b>Actifs circulants</b>	<b>58'089.99</b>	<b>31'164.25</b>
Liquidités	38'185.64	19'940.35
Actifs de régularisation	19'904.35	11'223.90
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>58'089.99</b>	<b>31'164.25</b>

**PASSIFS**

<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>36'151.60</b>	<b>14'124.60</b>
Dettes de livraisons et prestations	4'449.45	4'390.00
Passifs de régularisation	31'702.15	9'734.60
<b>Capitaux de l'organisation</b>	<b>21'938.39</b>	<b>17'039.65</b>
Capital initial	17'039.65	37'722.11
Résultat de l'exercice	4'898.74	-20'682.46
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>58'089.99</b>	<b>31'164.25</b>

**ASSOCIATION #CINE**

CH-2000 Neuchâtel

box@htagcine.ch

www.htagcine.ch

**COMPTE DE RÉSULTAT**

	2024/2025 (01.07.24-30.06.25) (en CHF)	2023/2024 (01.07.23-30.06.24) (en CHF)
<b>PRODUITS</b>		
<b>Produits</b>	<b>228'205.34</b>	<b>163'395.00</b>
Contributions Confédération	102'723.00	94'395.00
Contributions Loterie Romande	30'000.00	30'000.00
Contributions Fonds Swisslos	19'800.00	4'000.00
Contributions Villes	42'600.00	12'000.00
Donations du secteur privé	25'350.00	23'000.00
Produits des événements spéciaux et divers	7'732.34	0.00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>228'205.34</b>	<b>163'395.00</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges pour les séances locales</b>	<b>119'516.08</b>	<b>81'540.00</b>
Charges de personnel local	66'136.35	51'929.40
Charges des billets de l'équipe organisatrice	11'565.93	6'131.05
Charges des activités	15'986.05	7'329.05
Charges de graphisme	11'635.00	9'800.00
Charges d'impression et de diffusion	7'312.75	6'350.50
Contributions aux charges de formation	6'880.00	0.00
<b>Charges pour l'organisation nationale</b>	<b>103'730.52</b>	<b>102'425.46</b>
Charges de personnel national	66'011.55	79'029.65
Mandats de graphisme et traduction	3'030.00	3'300.00
Mandats administratifs	12'133.65	3'787.00
Charges de locaux	3'600.00	0.00
Charges de bureau et informatique	3'189.67	871.30
Organisation de la Rencontre nationale	4'491.37	4'880.90
Communication et promotion	6'912.38	3'394.63
Charges de déplacements et représentations	3'184.70	6'197.48
Autres charges d'exploitation	1'177.20	964.50
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>223'246.60</b>	<b>183'965.46</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4'958.74</b>	<b>-20'570.46</b>
<b>Charges financières</b>	<b>-60.00</b>	<b>-112.00</b>
Charges financières	-60.00	-112.00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>4'898.74</b>	<b>-20'682.46</b>



**ASSOCIATION #CINE**

CH-2000 Neuchâtel

box@htagcine.ch

www.htagcine.ch

## ANNEXE AUX COMPTES

### 1. PRÉSENTATION

#cine est une association sans but lucratif dont le siège est à Neuchâtel. Elle est reconnue d'utilité publique.

L'association a pour mission de valoriser et favoriser l'acquisition d'une culture cinématographique auprès des jeunes, notamment en confiant aux 14-20 ans la conception et la mise en œuvre d'événements cinématographiques à destination de leurs pairs. Elle s'engage, par le biais de ses équipes et de leurs événements, pour la démocratisation de la culture et le renforcement des salles de cinéma comme vecteur de lien social auprès des jeunes.

L'association est neutre sur les plans politique et confessionnel.

### 2. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du code des obligations suisse.

L'exercice comptable commence le 1er juillet et se termine le 30 juin.

### 3. DÉTAIL DES TRANSITOIRES

	<u>30.06.25</u>	<u>30.06.24</u>
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>19'904.35</b>	<b>11'223.90</b>
OFC, solde subvention à recevoir	10'000.00	4'000.00
Canton de Soleure, subvention à recevoir	6'000.00	4'000.00
Canton de Bâle-Ville, subvention à recevoir	1'800.00	0.00
Abonnements de transport payés d'avance	1'365.95	1'286.65
Charges sociales payées d'avance ou à recevoir	738.40	943.15
Charges d'informatique payées d'avance	0.00	939.30
Charges d'événements locaux payées d'avance	0.00	54.80
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>31'702.15</b>	<b>9'734.60</b>
Salaires et charges sociales	8'042.20	1'534.60
Charges d'événements locaux	7'350.00	140.00
Honoraires de tiers	6'800.00	3'050.00
Dons d'une fondation pour la saison suivante	5'000.00	0.00
10 ans #cine	3'000.00	0.00
Diverses charges à payer	1'509.95	310.00
Produits d'événements locaux reçus d'avance	0.00	4'700.00

### 4. DÉTAIL DES PRODUITS

	<u>2024/2025</u>	<u>2023/2024</u>
<b>Contributions Confédération</b>	<b>102'723.00</b>	<b>94'395.00</b>
OFAS, aides financières selon art. 7 al. 2 LEEJ	82'723.00	74'395.00
OFC, participation culturelle	20'000.00	20'000.00

<b>Contributions Loterie Romande</b>	<b>30'000.00</b>	<b>30'000.00</b>
Loterie Romande	30'000.00	30'000.00
<b>Contributions Fonds Swisslos</b>	<b>19'800.00</b>	<b>4'000.00</b>
Canton de Bâle-Ville	9'000.00	0.00
Canton de Soleure	6'000.00	4'000.00
Canton de Berne	4'800.00	0.00
<b>Contributions Villes</b>	<b>42'600.00</b>	<b>12'000.00</b>
Ville de Neuchâtel	10'000.00	10'000.00
Ville de Genève	10'000.00	0.00
Ville de Berne	4'800.00	0.00
Ville de Zurich	4'800.00	0.00
Ville de Fribourg	4'400.00	0.00
Ville de Sion	4'000.00	2'000.00
Ville de Soleure	3'600.00	0.00
Ville de Lugano	1'000.00	0.00
<b>Donations du secteur privé</b>	<b>25'350.00</b>	<b>23'000.00</b>
Fondation culturelle pour l'audiovisuel en Suisse	10'000.00	0.00
Pro Cinema	4'100.00	0.00
Fondation Vincent Merkle	4'000.00	0.00
Fondation privée	4'000.00	0.00
Fondazione Weak Ends	2'000.00	0.00
Däster Schild Stiftung	1'000.00	0.00
Oiken SA	250.00	0.00
Ernst Göhner Stiftung	0.00	10'000.00
Fondation Philanthropique Famille Sandoz	0.00	8'000.00
Fondation Pierre Mercier	0.00	5'000.00

#### 4. AUTRES INFORMATIONS

##### **Charges et produits pour les séances locales**

Durant l'exercice sous revue, 73 séances ont été organisées dans les 10 villes partenaires, contre 60 l'exercice précédent.

Comme chaque année, aucun billet de cinéma n'est encaissé par #cine. La recette des billets est partagée équitablement entre les distributeur-trices de films et les cinémas partenaires afin de couvrir les frais de location de salle et les droits de diffusion des films.

Les comptes de l'exercice sous revue voient apparaître un poste nommé "Contribution aux charges de formation", qui correspond principalement à un projet actuellement mené pour la conception de formations digitales visant à améliorer la formation des équipes locales.

##### **Charges de personnel**

La moyenne annuelle des emplois à plein temps est de 1.97 pour l'exercice sous revue et de 1.89 pour l'exercice précédent.

Au vu de sa situation financière au terme de la saison 2023/2024, #cine a privilégié le recours à des mandataires, diminuant le taux d'occupation du personnel de l'organisation nationale pour réduire ses charges. En raison de l'augmentation du nombre des séances locales constaté pour l'exercice sous revue, le taux d'occupation du personnel de la coordination locale a lui augmenté.